



Déclaration de l'UNSA-Education au CDEN du 20 juin 2018

**Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,**

Notre intervention portera sur 5 points : les ajustements carte scolaire de rentrée, le dialogue social, le rendez-vous salarial du 18 juin, la situation des mineurs non accompagnés et la laïcité.

Ajustements de carte scolaire rentrée 2018

Nous sommes réunis aujourd'hui pour procéder aux ajustements de carte scolaire pour notre département.

Comme nous l'avons déjà fait savoir lors du CDEN de février dernier, les 42 ETP certes accompagnés d'une baisse de 973 élèves à la rentrée 2018 ne suffiront pas pour améliorer notablement la situation globale de nos écoles, le dispositif « 100% de réussite » ayant consommé à lui seul 65 ETP, soit plus que la dotation allouée.

Vous prévoyez 11 attributions, 18 attributions éventuels ou maintiens, 7 annulations de retrait, 2 transformation d'attribution en éventuel, 12 annulations de retraits ou de retrait éventuels, 16 maintiens de retraits ou retrait éventuels, 13 retraits et 5 annulations d'attributions.

L'UNSA-Education tient à alerter sur un nombre trop élevés d'élèves dans certaines écoles si elles ne bénéficiaient pas d'une attribution.

Nous avons eu l'occasion de revenir en CTSD ce matin sur ces situations.

Nous tenons aussi à relayer les interrogations de nos collègues des 8 écoles de Fontaine sortis de l'éducation prioritaire en 2015 concernant l'application de la convention signée entre la DASEN de l'époque, Mme FIS, et la mairie devant garantir le maintien des moyens de l'éducation prioritaire et souhaitant être reçus en audience accompagnés de délégués du personnel.

Dialogue social

Le 25 mai dernier, la DGAFP, au nom du gouvernement a présenté un scénario pour les futures CAP et CCP élus en 2022. Il est en contradiction avec les concepts de modernisation et d'amélioration qu'il évoque. Le projet mis sur la table est plus proche d'une transformation radicale. L'UNSA Education réaffirme l'importance des CAP et des CCP qui doivent être proches des préoccupations des agents et qui doivent permettre de garantir l'équité de traitement entre agents et la transparence dans la gestion.

Cette première présentation ne doit pas rester en l'état. L'UNSA Education s'interroge sur la volonté du gouvernement de réduire le syndicalisme dans la fonction publique.

Supprimer les CHSCT ou les missions des CAP/CCP reviendrait à laisser seul chaque agent face à son employeur. Ce n'est pas la conception de l'UNSA Education qui prône une véritable modernisation du dialogue social pour un meilleur fonctionnement des collectifs de travail.

Rendez-vous salarial du 18 juin

Hier, lundi 18 juin avait lieu, un rendez-vous salarial. Celui-ci fût à l'image du dialogue social actuel, un rendez-vous manqué ! Lors de cette rencontre, le gouvernement a choisi de ne pas revaloriser le traitement des agents publics. Une nouvelle fois, leurs attentes légitimes concernant le pouvoir d'achat ont été ignorées.

Depuis un an, aucune des décisions prises n'aura été positive pour les agents qui pourtant s'investissent au service de notre pays. L'UNSA Education regrette cette obstination qui paraît aujourd'hui de plus en plus idéologique. La seule confirmation que PPCR serait bien appliqué pour tous les fonctionnaires apparaît comme une bien maigre consolation.

L'UNSA Education appelle le gouvernement à reconnaître réellement tous les agents publics et à ne pas s'en tenir à des déclarations de façade, grâce à une amélioration de leur rémunération pour l'année 2019.

Situation des mineurs non accompagnés

Lors du CDEN du 24 avril dernier, **l'UNSA Education** a alerté l'ensemble des membres du CDEN sur la situation précaire des mineurs non accompagnés, notamment suite à la réception d'un courrier du conseil départemental les informant qu'ils ne dépendaient plus de l'aide sociale à l'enfance. Nous attendons toujours des éclaircissements sur ce point.

Côté éducation nationale, de nombreuses places ont été ouvertes en UPE2A et MLDS français langue secondaire en 2017/2018. Pourquoi un tel effort financier si à leur majorité, les MNA ne sont plus pris en charge par le conseil départemental et doivent abandonner de manière forcée leur formation qualifiante, seule possibilité pour eux de s'insérer dans notre société ?

Laïcité

L'UNSA Education tient à exprimer sa désapprobation concernant les propos du président de la république, Emmanuel Macron, qui le 10 avril dernier devant la conférence des évêques de France, lançait : « Nous partageons confusément le sentiment que le lien entre l'Eglise et l'Etat s'est abîmé, et qu'il nous importe à vous comme à moi de le réparer ».

Pour l'UNSA Education, bien évidemment, ce lien n'est ni abîmé, ni à réparer ! En effet, ce lien n'existe plus depuis 1905 et la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. C'est tout simplement une application légale, n'en déplaise aux nostalgiques d'une histoire lointaine...

Pour l'UNSA-Education

***Serge RAVEL
Marie-Pierre BERNARD***